



MUNICIPALITÉ CHESTERVILLE

RAPPEL – INFORMATIONS POUR BAC DE RÉCUPÉRATION (VERT) ET DE COMPOST (BRUN)

La période des déménagements arrive à grand pas, **** petit rappel aux citoyens.**

Les bacs de récupération et de compost appartiennent à la Municipalité de Chesterville.

Les citoyens qui déménagent doivent laisser les bacs aux nouveaux propriétaires.

Merci de votre collaboration !
